

DANS CE NUMÉRO :

CPPNI TRS

Contacts:

Jean-Yves BONY
06.81.70.86.73

Jean-Louis SCHAMBER
06.78.23.64.38

CFDT
1er :



CPPNI TRANSPORT SANITAIRE

Compte-rendu du 16/02/2022

1. Négociations Annuelles Obligatoires :

Le sujet essentiel a été l'augmentation des taux horaires avec une proposition insuffisante. En effet, les Organisations Patronales proposent :

- Auxiliaire ambulancier : 4,6%
- Ambulancier Diplômé d'Etat : 4%

Les Organisations Patronales proposent la création d'un échelon intermédiaire.

De plus, une deuxième phase d'augmentation liée aux négociations en cours entre les employeurs et les organismes payeurs pourrait être annoncée.

Nous regrettons que la proposition de revoir la grille d'ancienneté proposée par la délégation CFDT n'ait pas suscité plus d'intérêt, malgré le fait que cela pourrait participer à la fidélisation des salariés ambulanciers dans leurs entreprises respectives.

La délégation CFDT a demandé aux Organisations Patronales de revoir les taux insuffisants et de mieux définir cet échelon supplémentaire pour la prochaine séance de négociations.

Nous n'y sommes pas encore !

2. Prévoyance :

Les Organisations Patronales devraient nous faire parvenir un projet d'accord sur la mise en place d'une prévoyance pour l'ensemble des salariés du Transport Sanitaire

Prochaine réunion le 8 mars 2022.

